



Suite contrat obsèques concernant un amion me reclame de l'argent

Par **beff**, le **10/12/2008** à **18:22**

SUITE AU DECES D'UN AMI QUE J'HÉBERGEAI SA FAMILLE L'AYANT LAISSE TOMBE DEPUIS FIN 2000, CE DERNIER AVAIT CONTRACTE UN CONTRAT OBSEQUES SACHANT QUE CELUI-CI DEVAIT COUVRIR LES FRAIS, MAISL MANQUAIT 790 EUROS, J'AI DONC LAISSE UN CHEQUE DE CAUTION POUR POUVOIR EFFECTUER SON ENTERREMENT, DEMANDANT AUX POMPES FUNEBRES D'ENVOYER LA FACTURE A SA FILLE, CETTE DERNIERE FAIT LA SOURDE OREILLE ET NE REGULARISE PAS , IL N'EST PAS QUESTION QUE JE REGLE POUR ELLE, AUCUN LIEN FINANCIER M'UNISSAIT AU DEFUNT. MERCI DE ME REPONDRE ASSEZ VITE, CAR JE NE PEUX PAYER CETTE SOMME QUI NE ME CONCERNE PAS. J.BEFF

Par **Marion2**, le **10/12/2008** à **19:01**

Pas de bonjour, et en plus, les majuscules !!!